

Rapport public Parcoursup session 2021

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL (IFTLM) UFR SANTE - D.E Technicien de Laboratoire Médical (26055)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL (IFTLM) UFR SANTE - D.E Technicien de Laboratoire Médical (26055)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	578	72	118	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêt pour les sciences, l'évolution scientifique, le domaine de la santé

- Connaissances dans le champ scientifique et technologique (biologie, physiologie, physique-chimie, mathématiques)
- Connaissances dans le domaine sanitaire et social
- Représentation du métier et de la biologie médicale
- Intérêt et usages des outils et ressources numériques

Compétences vis-à-vis de la démarche scientifique

- Aptitude au raisonnement scientifique, logique
- Aptitude à la recherche, mobilisation et mise en liens des informations
- Capacité d'étonnement, sens critique et discernement, créativité

Compétences relationnelles

- Aptitude à l'attention, l'écoute et l'empathie
- Aptitude à collaborer et travailler en équipe
- Capacités à communiquer et intégrer des groupes
- Sens de l'intérêt général

Maîtrise d'expression

- Maîtrise du Français à l'écrit comme à l'oral
- Aptitude à communiquer en langues étrangères (notamment Anglais)

Compétences organisationnelles

- Rigueur, assiduité, persévérance
- Capacité à s'organiser, respect des engagements, autonomie au travail

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le technicien de laboratoire médical participe à la prévention, au dépistage et au diagnostic des différentes pathologies en réalisant des examens de biologie médicale ou d'anatomie et cytologie pathologiques sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques. Il peut être amené à effectuer des prélèvements sanguins.

Contenus et organisation de la formation :

Durée de formation: 3 ans

Enseignement :

- 2175 heures d'enseignement théorique et pratique (50% TP-TD) ;
- 32 semaines de stage en immersion professionnelle dans des laboratoires médicaux (privés, publics), les laboratoires de recherche, les structures de soins.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique et pratique réalisés en institut de formation et des périodes de stage sur les lieux d'activités professionnelles dans les domaines suivants :

- Biologie médicale (bactériologie, hématologie, immunologie, biochimie, mycologie, parasitologie, pharmacologie, toxicologie...) ;
- Génétique, thérapie cellulaire et génique, cytogénétique, biologie de la reproduction, biobanques ;
- Anatomie et cytologie pathologiques ;
- Transfusion sanguine.

Conditions de validation et certification : contrôle continu au cours des 3 années de formation, évaluation de chaque stage et examen final comportant des épreuves théoriques et pratiques.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments quantitatifs pris en considération dans les dossiers scolaires sont issus à la fois des bulletins de première et terminale. Ainsi une attention particulière sera portée sur :

Les notes :

- de physique-chimie, de mathématiques, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, de sciences (sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences et technologie, sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales), biologie/écologie, biotechnologie, mesure et instrumentation, sciences physiques et chimiques en laboratoire, biotechnologies, prévention santé et environnement, enseignement technologique et professionnel,
- de langues (anglais),
- d'informatique et sciences du numérique, technologies de l'informatiques et du multimédia, systèmes d'information et numérique, système d'information et de gestion,
- d'enseignements technologiques en Lv1, innovation technologique et éco-concept.

Les épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral).

Les résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation.

Les éléments qualitatifs pris en considération sont issus des éléments mis en exergue dans le projet de formation et l'argumentation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Expliquer le projet professionnel et/ou de formation

Montrer en quoi le profil du candidat correspond aux attendus de la formation

Mettre en avant les parcours post bac en lien avec les attendus de la formation (parcours universitaire scientifique, remise à niveau...)

Remplir rigoureusement l'ensemble des éléments demandés (éléments de bases du dossier et pièces normalisées)

Penser à mentionner toutes les informations complémentaires si elles sont significatives

Noter l'intérêt et l'engagement personnel

Télécharger les documents concernant les projets de réorientation, de reprises d'études, les bulletins...

Tenir compte de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de 1ère et terminale ou résultats obtenus dans l'enseignement supérieur	Notes de 1ère et terminale ou, pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles, résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies	Notes : - de physique-chimie, de mathématiques, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, de sciences (sciences de la vie et de la terre, sciences de l'ingénieur, sciences et technologie, sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales), biologie/écologie, biotechnologie, mesure et instrumentation, sciences physiques et chimiques en laboratoire, biotechnologies, prévention santé et environnement, enseignement technologique et professionnel, - de langues (anglais), - d'informatique et sciences du numérique, technologies de l'informatiques et du multimédia, systèmes d'information et numérique, système d'information et de gestion, - d'enseignements technologiques en Lv1, innovation technologique et éco-concept - Résultats obtenus des épreuves du baccalauréat (pour les candidats bacheliers) Résultats en français (écrit et oral) Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation)	Essentiel
Compétences académiques, acquis	Autres éléments pris en	Méthode de travail et capacité à	Appréciations des professeurs de	Important

méthodologiques, savoir-faire	considération dans les dossiers scolaires	réussir	lycée sur les bulletins. Fiche avenir, champ « Méthode de travail » et « Capacité à réussir ». Fiche de suivi de réorientation et de reprise d'étude.	
Savoir-être	Autres éléments pris en considération dans les dossiers scolaires	Autonomie dans le travail, compétences relationnelles et adaptabilité, capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Appréciations des professeurs de lycées sur les bulletins ou sur les documents fournis par les candidats en réorientation post-bac. Fiche avenir : champs « Capacité à s'investir » et « autonomie ».	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Autres éléments pris en considération dans les dossiers scolaires	Motivation. Capacité à expliquer le choix de la formation ou du métier. Représentation du métier et de la biologie médicale. Expériences en lien avec la formation et/ou le métier	Projet de formation motivé et en adéquation avec le cursus. Connaissance du métier et/ou de la formation. Expériences professionnelles ou stages dans le domaine de la santé. Parcours scolaire et universitaire.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autres éléments pris en considération dans les dossiers scolaires	Engagement citoyen ou investissement dans une association ou dans un autre cadre. Expérience d'encadrement ou d'animation. Pratiques sportives et culturelles.	Fiche avenir : champ « Engagement citoyen ». Rubrique « Activités et centre d'intérêts ».	Important

Signature :

Béatrice JAMAULT,
 Directeur de l'établissement INSTITUT DE FORMATION
 DE TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL (IFTLM)
 UFR SANTE